



Le syndicat de l'AOP Rigotte de Condrieu travaille depuis 2010 sur la thématique de l'autonomie alimentaire des exploitations.

En effet, les exploitations adhérentes au syndicat doivent respecter le cahier des charges de l'AOP Rigotte de Condrieu et notamment les critères d'alimentation du troupeau caprin :

- alimentation basée sur l'herbe : foin et herbe pâturée ou affouragement au bâtiment
- interdiction de l'ensilage et d'aliments contenant des OGM
- l'alimentation en fourrages et concentrés doit provenir à 80% de la zone d'appellation.

L'autonomie alimentaire sur la zone AOP est un point sensible lié à plusieurs facteurs :

- la sensibilité de la zone aux aléas climatiques de sécheresse,
- la nécessité de maintenir une production laitière par animal suffisante,
- l'insuffisance de terres arables permettant la culture de céréales,
- le déficit de ressources en protéines (manque de culture de légumineuse, absence de culture de protéagineux).

C'est pourquoi, le syndicat en partenariat avec les Chambres d'agriculture et les contrôles laitiers du Rhône et de la Loire, a souhaité mettre en place des essais de prairies multiespèces.

"L'ODG Rigotte de Condrieu remercie Pierre, Mickaël, Alain et Agnès pour leur travail, ainsi que Florent, Mickaël, Mathieu et Laurent pour leur implication dans les essais. Produire du lait avec la production fourragère de son exploitation est l'une des clefs de la réussite. Les essais ont pu mettre en évidence les lacunes de nos techniques de travail, l'importance de communiquer et de partager nos expériences.

Les mélanges multi-espèces semblent tirer leurs épingles du jeu mais pour faire face aux évolutions climatiques et pour reprendre un vieil adage "il ne faut jamais mettre tout ses œufs dans le même panier". Bonne lecture à tous,"

Claude BOUCHER,
Président de l'ODG
Rigotte de Condrieu

Essais prairies Rigotte de Condrieu :

3 ANNÉES D'ESSAIS POUR GAGNER EN AUTONOMIE

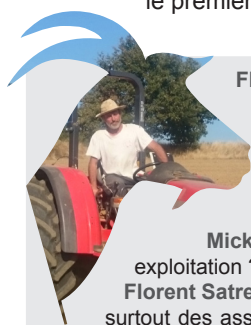
Réussir l'implantation de sa prairie pour garantir la pérennité

La prairie multi-espèces a le vent en poupe. Le semis joue un rôle primordial dans l'équilibre des espèces et dans la durée de vie de la prairie mais reste une opération délicate. Il n'existe pas de recette miracle pour réussir son semis mais des règles essentielles sont à respecter.

- Les semis doivent être réalisés de façon à ce que l'on ait atteint 4 à 5 feuilles pour les graminées et 2 à 3 feuilles trifoliées pour les légumineuses avant les premiers stress climatiques (gelées ou forte chaleur). Les légumineuses sont favorisées lors des semis de printemps.
- Un sol bien rappuyé sans discontinuité pour favoriser une implantation rapide (attention aux excès de matière organique en surface et en profondeur, aux sols creux) et une bonne exploitation du sol par les racines.
- Tasser, tasser, tasser...avant pour avoir un semis régulier et éviter à la graine de trop s'enterrer. Tasser après, pour favoriser un bon contact sol/graine. La profondeur de semis idéale est le premier centimètre.

- Un semis « à la volée » afin d'optimiser la répartition des graines qui sont ainsi déposées sur la totalité de la surface du sol. A l'inverse, un semis en ligne augmente les risques de salissement et favorise la mise « en touffe » du dactyle et de la fétuque.
- Lors de la première utilisation avant l'hiver ou au printemps, le pâturage est intéressant. Le piétinement du bétail favorise le recouvrement du sol par les plantes, pour autant que les conditions ne soient pas trop humides (il est nécessaire de conserver l'image qu'une jeune prairie est aussi fragile qu'un carrelage qui vient d'être posé : prudence !).

La réussite d'une implantation de prairie résulte de la combinaison de plusieurs facteurs comme le choix des espèces et des variétés, les conditions de préparation du sol, la date de semis et bien sûr des conditions climatiques. A part le climat, les autres facteurs sont maîtrisables et dépendent directement de l'éleveur. A vos semoirs...



Florent Satre exploite 54 ha sur la commune de Les Haies. Le troupeau est composé de 85 chèvres dont le lait est transformé à la ferme en Rigotte de Condrieu et de 120 brebis allaitantes. L'autonomie alimentaire est une de ses priorités c'est pourquoi, il a accepté d'implanter des essais sur son exploitation.

Mickaël Coquard : Que t'a apporté la mise en place d'essai sur ton exploitation ?

Florent Satre : J'ai toujours eu l'habitude de renouveler mes prairies et j'utilisais surtout des associations notamment les Ray Grass - trèfle violet. Les essais ont été l'occasion de tester des mélanges complexes, avant on n'osait pas. Aujourd'hui on les sème volontiers.

MC : Quel précédent privilégies tu avant de mettre en place une prairie ?

FS : Dans la mesure du possible, j'essaie de toujours semer mes prairies après un méteil dans lequel j'ai introduit une légumineuse bien souvent du pois. La prairie nouvelle profite ainsi de l'azote libéré par la légumineuse, et démarre sur les « chapeaux de roue ».

MC : Est-ce que tu as changé tes pratiques de semis ?

FS : Je dirais plutôt que ça les a confirmé ! Il faut prendre du soin quand on plante une prairie. Je roule avant semis, sème descentes supprimées pour éviter de trop enfouir et surtout éviter les lignes, puis je roule à nouveau. Finalement mon vieux semoir à céréales fait bien l'affaire et je me dis que les combinés ne sont peut-être pas idéal pour semer des prairies.

Propos recueillis par
Mickaël Coquard, contrôle laitier du Rhône



L'expérimentation en quelques chiffres :

- 3 sites d'essais sur Les Haies, Pélussin, Sainte Croix en Jarrez
- 7 mélanges prairiaux différents
- 3 années de suivis de 2011 à 2014
- Implantation en 2011



Objectifs de l'essai

Trouver les mélanges prairiaux multi spécifiques qui répondent à plusieurs exigences :

- Améliorer la productivité des prairies pour améliorer l'autonomie fourragère des exploitations
- Avoir une bonne valorisation par les caprins (appétence et production laitière)
- S'adapter à des conditions séchantes et acides
- Obtenir une pérennité supérieure à 5 ans
- Augmenter la part des légumineuses afin d'améliorer l'autonomie en protéine des exploitations
- Avoir une productivité la plus régulière sur l'année

Protocole d'essai

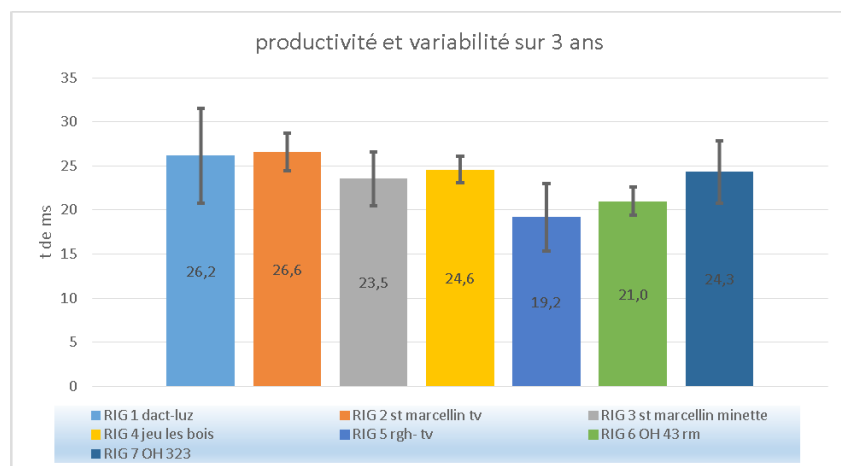
Pour pouvoir tirer des enseignements d'une expérimentation multi site, un protocole commun d'observation et de mise en place est retenu :

- Choix des mélanges et des témoins : espèces, variétés et composition, sont identiques sur tous les sites
- Observations réalisées : rendement sur toutes les coupes, présences et évolution de chaque espèce au sein du mélange (proportion visuelle de chaque espèce 1 fois par an entre la 1ère et la 2ème coupe)
- Les parcelles d'essai sont conduites uniquement en fauche, seule la dernière coupe a pu être pâturée
- La parcelle d'essai ne devra pas être conduite de façon trop intensive ni trop extensive pour refléter les pratiques locales.

Composition des 7 mélanges testés (en kg/ha)

	RIG1	RIG2	RIG3	RIG4	RIG5	RIG6	RIG7
	Dactyle-luzerne	St Marcellin Trèfle Violet	St Marcellin-Minette	Jeu les Bois	Ray grass hybride -trèfle violet	OH 43 RM	OH 323
Dactyle	8	4.8	4.8	5		5	6
Fétuque Elevée		8.8	8.8	6		6.2	
Ray Grass Anglais		3.2	3.2	6		8.6	
Ray Grass Hybride					20		
Fléole							3
Fétuque des prés							12
Pâturin des prés						10	
Luzerne	25	10	10	10			15
Trèfle Violet		3		5	10	2.2	2
Trèfle Blanc		2	2			4	
Lotier		1.2	1.2				
Minette			4				
Total	33kg/ha	33kg/ha	34kg/ha	32kg/ha	30kg/ha	36kg/ha	37 kg/ha

Mesures et résultats

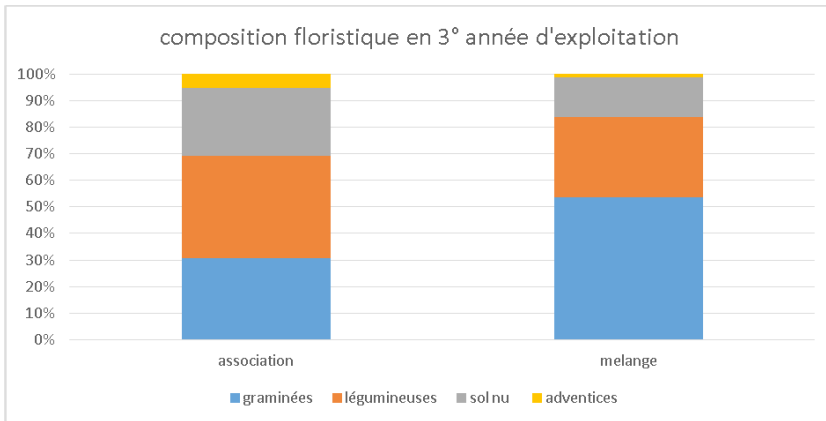
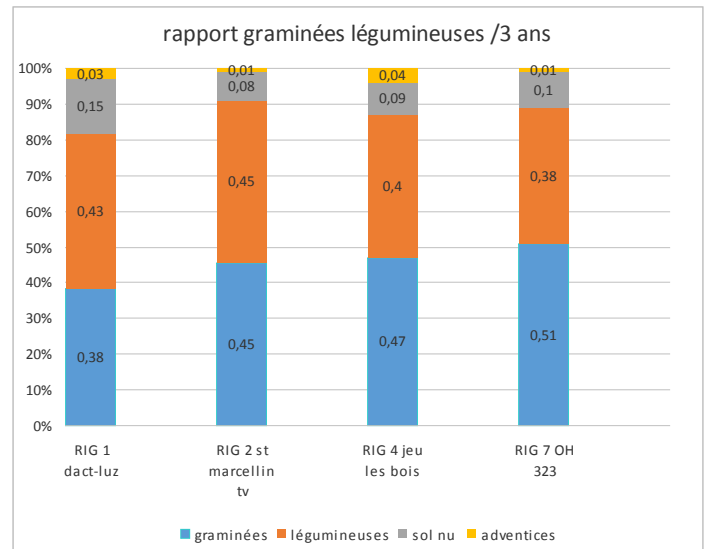


Si l'on cumule le rendement des 3 années de suivis, 4 mélanges produisent plus de 24 T de MS de fourrage soit plus de 8 T de MS/ha/an en moyenne. La variabilité (symbolisé par le bâtonnet noir) est plus forte sur les associations (Dactyle-luzerne et RGH-trèfle violet) que sur les mélanges complexes.

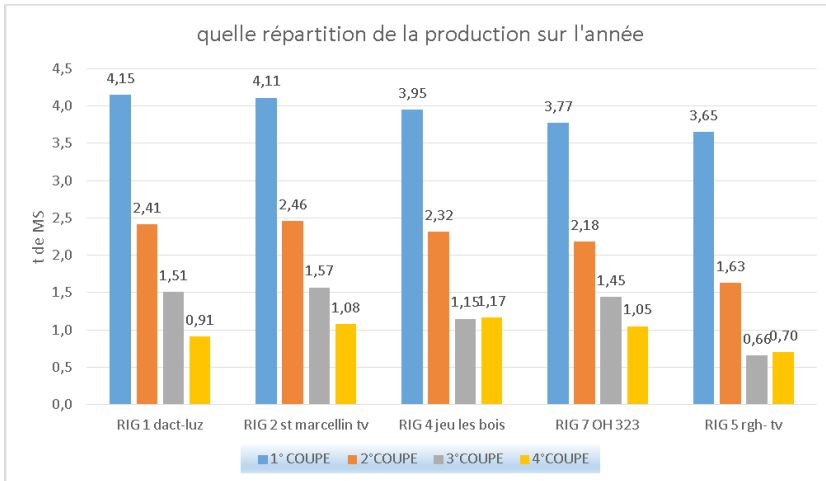




La proportion graminées / légumineuses reste intéressante en 3^e année d'exploitation sur 3 des 4 mélanges les plus productifs, même après une année 2013 peu favorable à la luzerne. La baisse du pourcentage de légumineuse dans le mélange jeu les bois est liée à la disparition du trèfle violet très présent dans ce mélange à l'implantation. La part du sol nu reste inférieure à 20% sauf sur l'association dactyle/luzerne. Les adventices n'ont cependant pas ou peu colonisées ces espaces.

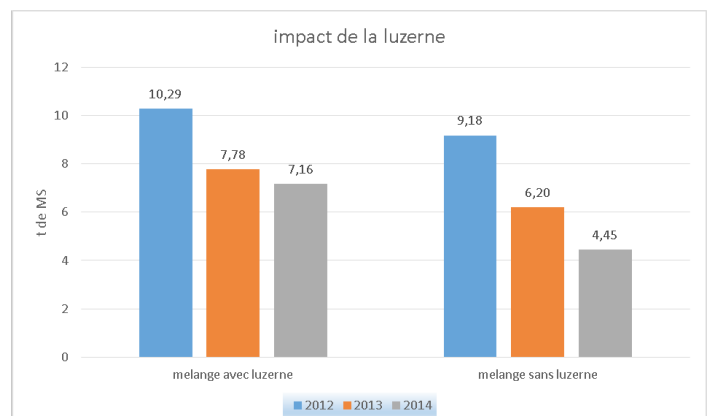


Si l'on compare les mélanges complexes et les associations, on constate que la part de sol nu et d'adventices est beaucoup plus importante pour les associations. Ce phénomène est certainement dû à la perte du taux de graminées qui ont un rôle de couverture du sol.



La répartition du rendement est similaire sur les 4 mélanges les plus productifs. La première coupe représente environ 45% du rendement annuel, la récolte d'arrière-saison (3^e et 4^e coupe) compte pour 27 à 29% et la seconde coupe plus estivale pour 25 à 27%. Si l'on compare ces 4 prairies à l'association RGH-trèfle violet, le rendement supplémentaire est en majeure partie constitué de repousse (+ 0,8 T sur 2^e coupe et +1,2 T sur 3^e et 4^e coupe).

Les mélanges contenant de la luzerne sont plus productifs que ceux sans luzerne. Ce phénomène s'amplifie avec les années puisque sur la première année les mélanges luzerniers sont 12% plus productifs, en troisième année d'exploitation se chiffre passe à 60%.





Les grands enseignements de ces trois années d'essais

- Soigner l'implantation : c'est l'avenir de la prairie
- Introduire de la luzerne dans les mélanges de fauches : elle booste le potentiel de la prairie
- Du trèfle violet avec parcimonie dans les mélanges longue durée : 2 à 3kg/ha semble un bon compromis
- Préférer les mélanges complexe aux associations : ils s'adapteront plus facilement au contexte pédoclimatique
- Même avec des mélanges longue durée, le potentiel de rendement est intéressant dès la première année.

GAEC du Régrillon – Pélussin (42)

"L'alimentation de nos chèvres est plus régulière et plus équilibrée"

Associé à Laurent Chavas au sein du GAEC du Regrillon, Mathieu Jourjon est plus en charge de la production fourragère afin d'alimenter 250 chèvres et chevrettes (pâturage, affouragement en vert et foin de séchage).

Alain Drutel (AD) : Mathieu, pourquoi vous êtes vous lancé dans cet essai ?

Mathieu Jourjon (MJ) : Depuis 2 à 3 ans nous avons déjà implanté un mélange (OH323) et je voyais bien que je récoltais plus d'herbe qu'avec nos Ray Grass (précoce pour l'affouragement mais obsolète l'été) et même qu'avec nos luzernes ou luzerne dactyle. C'était l'occasion d'aller plus loin dans notre réflexion et de mesurer concrètement les écarts.

AD : Quels enseignements en tirez-vous ?

MJ : Les chiffres parlent d'eux même :

Les associations multiples (St Marcellin, jeu les bois et OH323) permettent de mieux couvrir le sol et donc de limiter fortement le développement des mauvaises herbes.

Un autre intérêt majeur pour nous : la régularité de pousse sur l'ensemble de l'année.

Si le Ray Grass nous permet de démarrer tôt, avec les mélanges multi espèces il y a toujours quelque chose à ramasser : l'alimentation de nos chèvres est plus régulière et plus équilibrée. Dans nos sols séchants, à pH 6-7, les mélanges : c'est ce qu'il y a de mieux pour nous, pour nos chèvres, et pour le sol je pense.

AD : Outre un intérêt alimentaire vous y trouvez un intérêt agronomique ?

MJ : Avec des semis tous les 5 ans nous intervenons moins sur la structure du sol et laissons plus le temps au système racinaire d'agir positivement : si la fibre de la luzerne permet de sécuriser l'alimentation des chèvres, son système racinaire est bénéfique au sol. Grâce aux mélanges nous n'utilisons pas de dés herbant : homme et sol : tout le monde s'en porte mieux.

AD : Economiquement les mélanges ont-ils un intérêt ?

MJ : Avec un fourrage plus abondant, mieux réparti sur l'année et plus équilibré nous avons limité nos achats.

En distribuant 100 g/chèvre./jour en moins, c'est 9 T de concentrés que nous avons économisés.

AD : Et demain ?

MJ : Aller plus loin dans la qualité des fourrages et dans la connaissance des mélanges afin de les faire ingérer en quantité par nos chèvres. Face aux prix des concentrés la valorisation des fourrages restent un levier pour la maîtrise du coût alimentaire.

Propos recueillis par
Alain Drutel, contrôle laitier de la Loire

GAEC FLECHET - Ste Croix En Jarez (42)

système laitier avec pâturage - 230 chèvres - SAU : 74 ha

"Aucun refus à l'auge avec les prairies multi espèces"

Pierre VERGIAT (PV) : Pourquoi avoir fait le choix des prairies multi espèces ?

Mickaël FLECHET (MF) : J'ai arrêté de semer des prairies mono espèce depuis 2003, en raison d'échecs successifs et pour améliorer l'autonomie alimentaire de mon exploitation.

PV : Quels sont selon toi les atouts et contraintes des prairies multi espèces ?

MF : Elles permettent d'assurer de bons rendements, avec une production régulière sur l'année. En affouragement en vert, le fourrage est très appétant pour les chèvres, il n'y a aucun refus à l'auge, alors que les chèvres sont des animaux qui trient beaucoup. Sur le plan économique, les multi espèces nécessitent peu d'engrais azoté. A titre de comparaison, nous avons mesuré le rendement sur une bande semée en dactyle pur. Le rendement a été deux fois plus important pour les multi espèces.

Mais, il n'est pas toujours facile de trouver le bon mélange. Il faut prendre le temps de bien régler le semoir afin de semer à la bonne densité.

PV : As-tu remarqué des différences entre les mélanges ?

MF : Les résultats de rendements sont similaires pour le dactyle/luzerne et le St Marcellin. En revanche l'appétence et la souplesse d'utilisation sont supérieures avec le mélange St Marcellin.

PV : Que peux-tu dire en conclusion ?

MF : Les résultats de cet essai sont très concluants. J'envisage de semer d'autres parcelles en St Marcellin et en OH323. La parcelle d'essai a été labourée et semée en orge. Avant l'hiver, il semblait y avoir une différence de couleurs sur les bandes où la luzerne était présente...

Propos recueillis par
Pierre VERGIAT, Chambre d'agriculture de la Loire

Vos contacts

SYNDICAT DE LA RIGOTTE DE CONDRIEU

Animatrice : Agnès Liard, Chambre d'agriculture du Rhône
- Tél : 04 78 19 61 67 - agnes.liard@rhone.chambagri.fr

CONTRÔLE LAITIER DU RHÔNE

Mickaël Coquard, conseiller prairie
- Tél : 06 89 12 55 72 - mickaelcoquard@cmre.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA LOIRE

Pierre Vergiat, conseiller prairie et bovin lait
- Tél : 04 77 91 43 05 - pierre.vergiat@loire.chambagri.fr

CONTRÔLE LAITIER DE LA LOIRE

Alain Drutel, technicien caprin
- Tél : 06 80 85 45 26 - adrutel@cmre.fr



Avec le concours financier de

Auvergne - Rhône Alpes*

* Signature provisoire : Le nom de la Région sera fixé par décret en conseil d'État avant le 1^{er} octobre 2016 après avis du Conseil Régional.